

COLOMBIE

Liste finale d'exemptions de l'article II (NPF)

(Seul le texte espagnol fait foi)

COLOMBIE - LISTE FINALE D'EXEMPTIONS DE L'ARTICLE II (NPF)

Secteur ou sous-secteur	Description de la mesure, y compris les raisons pour lesquelles elle est incompatible avec l'article II	Pays auxquels la mesure s'applique	Durée projetée	Conditions qui rendent l'exemption nécessaire
Télécommunications	Application du principe du traitement national aux fins de la présence commerciale exclusivement aux prestataires du Marché andin de services de télécommunication à valeur ajoutée	Pays du Groupe andin	Indéterminée	Assurer le traitement préférentiel des prestataires de services appartenant aux pays du Groupe andin
Services audiovisuels	Mesures faisant suite à des accords bilatéraux ou multilatéraux en vigueur ou à venir sur la coproduction d'oeuvres audiovisuelles destinées au cinéma ou à la télévision, en ce qui concerne en particulier leur distribution et l'accès au crédit	Belgique: pays membres de l'Accord latino-américain de coproduction cinématographique; autres pays le cas échéant	Illimitée	Appliquer les principes des accords en question
Transports terrestres	Octroi d'un traitement préférentiel aux pays du Régime andin de transport routier de marchandises	Pays du Groupe andin	Illimitée	Favoriser les efforts d'intégration régionale dans ce domaine